

# Information municipale

## À COMPTER DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2022

### Nouveaux horaires du Service des Aides Sociales et Solidarités du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

➤ **sans rendez-vous** tous les matins  
du lundi au mercredi de 8h30 à 11h30  
(Il n'y aura plus d'accueil le jeudi matin).

---

➤ **Pour les DOMICILIATIONS**, les retraits de  
courriers se feront tous les matins  
du lundi au vendredi.

---

➤ **Les rendez-vous** auront lieu les après-midis  
du lundi au mercredi et le vendredi.